



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
des Sports



ministère

Jeunesse  
Éducation  
recherche



Montpellier, le 4 Février 2005

Le Directeur régional et départemental

à

Monsieur CAMMAS ALBERT

CERCLE DE VOILE DE MARSEILLAN (C.V.M.)

3 quai de toulon

34340 MARSEILLAN

Service : REGLEMENTATION ET CONTROLE

**DOSSIER COMPLET**

Réf : Etb/IJ/OA/ET000955

Affaire suivie par Ounissa AOUZELLEG

Tel : 04 67 10 14 68

Monsieur,

J'accuse réception de votre déclaration faite en application des articles 1 et 2 du décret n°93-1101 du 3 sept. 1993 concernant la déclaration des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques ou sportives et la sécurité de ces activités, le 27/07/1998 à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de Montpellier en vue d'exploiter un établissement soumis à l'article L 463-3 du code de l'éducation relatif à l'organisation des activités physiques ou sportives.

Votre dossier n° ET000955 est complet.

Le code attribué à votre établissement est : 03498ET0118

Vous voudrez bien m'informer de tout changement quelconque des informations qui font l'objet de la déclaration.

Ce récépissé ne constitue pas un certificat de conformité aux dispositions du décret du 3 sept. 1993.

Ce document annule et remplace l'accusé de réception en date du: 03/09/98.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

P/ Le Directeur régional et départemental

L'Inspectrice principale

Isabelle JONC

Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Montpellier  
190, avenue du Père Soulas 34094 Montpellier Cedex 5 - Tél. 04 67 10 14 00 - Fax 04 67 41 38 80  
email administration : dr034@jeunesse-sports.gouv.fr / email public : mjs-34@jeunesse-sports.gouv.fr